



Champs-sur-Marne, le 23 janvier 2026

**Services Techniques**

TN/C2026-01-27

**ENEDIS**  
**Direction régionale Ile-de-France Est****77 176 SAVIGNY-LE-TEMPLE**Affaire suivie par M. NAOUR

Tél : 01 64 73 48 88

**Objet** : Difficultés de réalisation de raccordements électriques

Monsieur Le Directeur Régional,

La commune de Champs-sur-Marne souhaite vous faire part de sa vive insatisfaction concernant le retard important pris dans l'opération de création de vingt-trois nouveaux points de livraison sur son territoire, opération confiée à ENEDIS et engagée depuis mai 2025.

Malgré de nombreux échanges et relances de mes services techniques, force est de constater que le calendrier initialement annoncé n'a pas été respecté, sans qu'à ce jour des éléments précis et formalisés ne nous aient été communiqués quant aux causes exactes de ces retards.

Suite à la sollicitation de mes services techniques, il aura fallu l'intervention appuyée de Monsieur MORIN, l'interlocuteur privilégié de la commune, pour remédier aux divers blocages administratifs et techniques empêchant le déroulement des opérations menées par ENEDIS.

Cette situation est particulièrement préjudiciable pour la commune. Elle impacte directement la conduite de projets structurants, retarde leur mise en œuvre et génère des difficultés tant pour la collectivité que pour les usagers et partenaires concernés de la commune. Elle ne saurait, en outre, être compatible avec les exigences de coordination et de fiabilité attendues dans le cadre des relations entre ENEDIS et notre commune.

En conséquence, la commune de Champs-sur-Marne vous demande :

- de bien vouloir nous transmettre, dans les meilleurs délais, un état d'avancement détaillé des opérations restant à réaliser,
- de nous communiquer un calendrier prévisionnel fiable et engageant pour la mise en service effective des points de livraison restants,
- d'indiquer les mesures correctives mises en œuvre afin d'éviter de nouveaux retards.

La commune de Champs-sur-Marne demeure naturellement disposée à engager tout échange ou réunion utile permettant de rétablir une gestion efficace et concertée de cette opération et celles à venir, dans l'intérêt du service public de distribution d'électricité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Régional, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Maud TALLET

